

Le ministère de la conformité

Ou comment faire des économies sur le dos des plus précaires

La CFDT FTV se joint aux autres organisations syndicales pour dénoncer le durcissement des règles en matière de frais de missions.



Un durcissement qui frise l'absurde et surtout, pénalise les plus fragiles d'entre nous : les CDD.

Non conforme le justificatif d'achat du billet de train, non conforme la note Uber, non conformes les deux sandwiches pour le repas du soir (banquet clandestin), non conforme le jambon au petit déjeuner (apostasie anglo-saxonne).

Résultat : des prises de tête sans nom sur SAP CONCUR, cette pétaudière informatique où les notes de frais font plus d'allers-retours qu'une balle de tennis à Roland-Garros.

Si pour les titulaires de la carte Corporate, cette chienlit administrative épaise la patience, pour nos collègues en CDD, elle épaise le compte en banque.

Un CDD témoigne : jugée non conforme, sa note de logement de plus de mille euros est restée bloquée deux mois. **Travailler « à l'œil » sous l'œil de Big Brother : est-ce là la nouvelle vision sociale de FTV ?**

Des refus de plus en plus fréquents qui créent de facto une discrimination entre les CDI, possédant la carte Pluxee qu'ils utilisent en toute liberté, et les autres, les CDD, qui doivent détailler chaque grain de riz devant des contrôleurs zélés.

L'URSSAF définit le repas comme un ensemble « entrée/plat/dessert/boisson ». Elle n'a jamais mandaté FTV pour devenir une brigade d'hygiène alimentaire.

Surtout, cette surveillance paroxystique n'est pas conforme, pour le coup, à un principe fondamental : celui de la protection des données personnelles (RGPD). La CNIL prévoit des sanctions détaillées pour l'employeur qui se permettrait d'utiliser ces données surtout si ces dernières discriminent les salariés.

Ce qui est visiblement le cas.

L'employeur nutritionniste n'a pas d'existence légale. Il ne peut imposer ni les quantités ni la composition des repas.

À l'heure où les économies sont de rigueur, nous invitons la présidence de FTV à « alléger » le mille-feuille des directives en tous genres, pléthoriques et oiseuses, plutôt que de mettre les plus fragiles d'entre nous au régime forcé.

Fliquer un sandwich n'est pas digne du service public, ni des valeurs que nous sommes censés défendre.

La CFDT FTV exige le retour à la décence administrative et le respect immédiat des salariés en mission.